## De la délinquance au terrorisme…

écrit par Christine Tasin | 26 juin 2013



De la délinquance au terrorisme, il n'y a parfois qu'un pas, comme on le voit au dernier <u>coup de filet</u> anti-terroriste en région parisienne.

6 interpellés, tous connus pour des faits de délinquance grave, un Béninois et un Comorien et 4 personnes de nationalité française.

Il y a là au moins 2 personnes qui n'auraient pas dû être là. Quand on est délinquant et étranger on doit se voir interdire le sol du pays que l'on souille. Sarkozy a été un imbécile de céder aux sirènes de la gauche (pour ce que ça lui a rapporté….) et de supprimer ce que l'on appelait à tort « la double peine ».

Quand un pays accepte de vous accueillir sur votre sol, le moins que vous puissiez faire est de respecter ses lois, si vous ne le faites pas vous n'êtes pas digne d'y rester. Point barre.

Quant aux délinquants graves français, comme les étrangers, ce sont des « convertis à l'islam radical ».

Dehors!

Français ou pas, si l'on veut imposer l'islam sur le sol français, qui plus est par le terrorisme, on ne doit pas avoir le droit d'y vivre. 57 pays musulmans vous ouvrent les bras…

Mais pour cela il faut à la tête de l'Etat quelqu'un qui ose sortir de l'Europe et redonner sa souveraineté à notre pays, pour échapper aux lois internationales qui nous empêchent d'être maîtres chez nous.

## **Christine Tasin**